

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CUNEL

du 13 mars 2014

N° 2014\_0313\_4

Nombre

L'an deux mille quatorze et le treize mars à 14 heures 30,  
Le Conseil Municipal de CUNEL, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel  
de ses séances, sous la présidence de M. Pierre SIBILLE, Maire.

de membres en exercice : 05

de présents : 05

de votants : 05

Présents : Mrs SIBILLE Pierre, GARRE Dominique, Mme GERARD Géraldine,  
Mrs LESAIN Yoann et SIBILLE Daniel.

Date de convocation :

07/03/2014

Un scrutin a eu lieu, Mme GERARD Géraldine a été nommée pour remplir les fonctions de  
secrétaire.

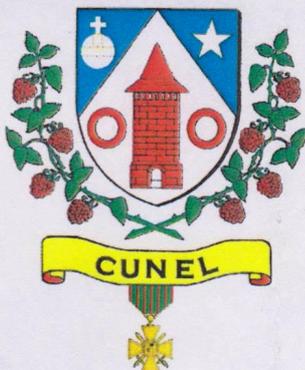
Date d'affichage :

14/03/2014

Monsieur le Maire présente le blason communal que M. Dominique Lacorde,  
historien demeurant à Gesnes-en-Argonne, membre de la Société philomathique  
de Verdun et de la Commission héraldique de l'UCG Lorraine a conçu et proposé  
pour Cunel.

OBJET :

Adoption du blason  
communal



**BLASONNEMENT** : « D'argent au pigeonnier de gueules ouvert et ajouré du champ, accosté de deux annelets du même ; mi-vêtu en chef d'azur au globe à dextre et à l'étoile à senestre, les deux d'argent ».

Soutien sous l'écu : Deux tiges de framboisier tigées et feuillées de sinople et fruitées de gueules.

Devise toponymique : CUNEL. Croix de guerre de 14/18 pendant à son ruban sous le listel.

**MOTIVATION** : la tour rappelle le château et le pigeonnier de Cunel, les annelets de chaque côté de la tour pour les seigneurs du lieu, les de Paviot et les de Mouzay, l'étoile pour le monument américain du village qui remémore la libération en 1918 et en 1944, le globe et sa croix pour Saint-Christophe patron de la paroisse qui a porté le Christ et son symbole le monde. Le bleu, le blanc et le rouge pour les couleurs républicaines.

Après échange, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition. **Ces armoiries sont donc adoptées.**

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Sous-Préfecture  
le  
et publication ou notification  
du

Le Maire,

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au  
registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,

*Sibille*

